



Une division de CAUCA

**AVIS DE MISE EN ŒUVRE DU SERVICE 3-1-1  
POUR LA MUNICIPALITÉ DE LANTIER /  
*NOTICE OF IMPLEMENTATION OF THE 3-1-1 SERVICE  
FOR THE MUNICIPALITY OF LANTIER***

**Émis par / *Issued by* :**  
CITAM, division de CAUCA

**Représenté par / *Represented by* :**  
Jennifer Moisan  
Technicienne service client / *Customer service technician*  
guichetunique@cauca.ca

**Juin 2024 / June 2024**

## Table des matières / Table of contents

1. INTRODUCTION / INTRODUCTION .....	4
La municipalité de Lantier / The municipality of Lantier .....	4
Le service 3-1-1 / 3-1-1 service.....	4
Démarches d’approbation / Approaches.....	4
2. DESCRIPTION DU SERVICE ET DU PRESTATAIRE / DESCRIPTION OF THE SERVICE AND THE SERVICE PROVIDER .....	6
Présentation de CITAM, une division de CAUCA / Introduction to CITAM, a division of CAUCA .....	6
Convention et entente / Convention and agreement .....	7
3. ZONE DE DESSERTE POUR LE SERVICE 3-1-1 / SERVICE AREA OF THE 3-1-1 SERVICE .....	8
4. FST PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE VISÉ / TSP ESTABLISHED IN THE TARGET AREA .....	10
5. ACHEMINEMENT DES APPELS / ROUTING OF CALLS .....	12
6. ACHEMINEMENT DU SERVICE ET COLLABORATION / CONDUCT OF SERVICE AND COLLABORATION .....	12
7. ÉCHÉANCIER PROPOSÉ POUR LA MISE EN PLACE (ROUTAGE) / PROPOSED TIMETABLE FOR SETTING UP (ROUTING).....	13
ANNEXE A - LISTE DE DISTRIBUTION N11 / APPENDIX A - N11 DISTRIBUTION LIST .....	14
ANNEXE B – AUTORISATION POUR LA MISE EN PLACE DU SERVICE 3-1-1 AUPRÈS DES FST / APPENDIX B – AUTORISATION FOR THE ESTABLISHMENT OF THE 3-1-1 SERVICE WITH TSP.	16
ANNEXE C – CONSENTEMENTS À L’IMPLANTATION DU 3-1-1 / APPENDIX C – CONSENTS TO THE IMPLEMENTATION OF 3-1-1.....	18

## 1. INTRODUCTION / INTRODUCTION

### La municipalité de Lantier / The municipality of Lantier

Lantier est une municipalité de près de 900 habitants située dans la MRC des Laurentides. Cette municipalité se caractérise par un milieu naturel d'une grande richesse formé de nombreux lacs, d'un couvert forestier abondant et de quelques sommets d'importance. Le principal sommet est au lac de la Montagne Noire, qui culmine à 612 mètres. Le réseau hydrographique de Lantier compte de plus six marécages d'importance, dont l'un est situé entre l'extrémité sud du lac Ludger et du boulevard Rolland-Cloutier, près de l'entrée du village. Cet environnement sain et la présence de lacs importants confèrent à Lantier sa vocation de villégiature.

---

*Lantier is a municipality of nearly 900 inhabitants located in the MRC des Laurentides. The municipality boasts a rich natural environment with numerous lakes, abundant forest cover and a number of major peaks. The main summit is Lac de la Montagne Noire, which rises to 612 meters. Lantier's hydrographic network also includes six major wetlands, one of which is located between the southern end of Lac Ludger and Boulevard Rolland-Cloutier, near the village entrance. This healthy environment and the presence of major lakes make Lantier an ideal vacation destination.*

### Le service 3-1-1 / 3-1-1 service

Afin d'améliorer le service aux citoyens, la municipalité de Lantier souhaite mettre en place un numéro unique, le 3-1-1, dédié aux services municipaux. Ainsi, tout citoyen voulant communiquer avec sa municipalité pourra composer ce numéro à trois (3) chiffres.

La mise en place de ce service tient compte des décisions 2004-71 et 2008-61 du Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications canadiennes (CRTC).

---

*With the objective of improving service to citizens, the municipality of Lantier has decided to set up a single number, 3-1-1, dedicated to municipal services. In that case, any citizen needing to communicate with his municipality will be able to dial this three (3) digit number.*

*The implementation of this service takes into account decisions 2004-71 and 2008-61 of the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC).*

### Démarches d'approbation / Approaches

Sur la base de notre connaissance, les appels locaux de la municipalité de Lantier proviennent du centre d'interconnexion suivant :

---

*To the best of our knowledge, all local calls for the municipality of Lantier are coming from the following Rate Center:*

- Sainte-Agathe-des-Monts

Ces centres d'interconnexion desservent également les municipalités suivantes :

---

*These rate centers also serve the following municipalities:*

- Ivry
- Lac-Brûlé
- Lac-Cornu
- Nantel
- Petit-Lac-Long
- Préfontaine
- Sainte-Lucie-des-Laurentides
- Trout Lake
- Val-des-Lacs

Également, quatre (4) tours cellulaires sont présentes sur le territoire de la municipalité et ses environs. Ces tours cellulaires sont situées sur le territoire des municipalités suivantes :

---

*Also, four (4) cellular towers are located on the territory of the municipality and in its surroundings. These towers are located on the territory of the following municipalities:*

- Lantier
- Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac-Supérieur
- Mont-Blanc

Conformément aux normes prescrites par le CRTC, des ententes doivent être prises avec chacune des municipalités qui partagent une ou des circonscriptions téléphoniques et/ou des tours cellulaires avec la municipalité de Lantier. La municipalité de Lantier s'est donc conformée aux normes prescrites par le CRTC et a pris entente avec ces municipalités. Les ententes de consentement et/ou résolutions sont annexées au présent document.

---

*In accordance with the standards established by the CRTC, agreements must be made with each municipality that share one or more telephone exchanges and/or cellular towers with the municipality of Lantier. The Municipality of Lantier has therefore complied with the standards established by the CRTC and has entered into agreements with these municipalities. The consent agreements and/or resolutions are attached here to.*

## **2. DESCRIPTION DU SERVICE ET DU PRESTATAIRE / DESCRIPTION OF THE SERVICE AND THE SERVICE PROVIDER**

La municipalité de Lantier est en constante communication avec son principal client, le citoyen. Celui-ci s'adresse à sa municipalité pour plusieurs motifs : demande d'information ou d'intervention, signalement d'une requête ou une plainte, inscription, demande de permis, taxes municipales, etc.

La municipalité assure présentement un service non optimal dû à des heures de service réduites. Elle a donné en impartition la prise de ses appels municipaux afin d'offrir un service 24/7 à ses citoyens.

C'est ainsi qu'à partir d'avril 2024 tous les appels d'urgences municipales seront acheminés vers CITAM (à l'extérieur des heures d'ouvertures). Le numéro à dix (10) chiffres de la municipalité sera utilisé jusqu'à l'implantation du 3-1-1.

---

*The municipality of Lantier is in constant communication with his main client, the citizen. There are several reasons for a citizen to contact his municipality: request for information or intervention, reporting of a query or a complaint, registration, permit, municipal taxes, etc.*

*The municipality currently provides a less than optimal service due to reduced service hours. It has outsourced the coverage of its municipal calls in order to offer a 24/7 service to its citizens.*

*As of april 2024, all municipal emergency calls are to CITAM (outside business hours). The ten (10) digit number of the municipality will be used until the implantation of 3-1-1.*

### **Présentation de CITAM, une division de CAUCA / Introduction to CITAM, a division of CAUCA**

CITAM (Centrale d'Impartition et de Traitement des Appels Municipaux), une division de CAUCA, offre des solutions innovantes permettant aux municipalités du Québec de communiquer efficacement avec leurs citoyens et agit, pour le centre d'urgence 9-1-1 de CAUCA, comme centre secondaire pour les urgences municipales.

Elle offre, entre autres, un service d'impartition des appels municipaux. Plus spécifiquement, c'est un service qui permet aux municipalités de donner la prise de leurs appels à CITAM, et ce, par souci d'économie, d'efficacité et de qualité de service aux citoyens.

Les municipalités choisissent aussi l'horaire de service, selon leurs besoins.

Au-delà de la prise des appels municipaux, la division CITAM offre également un système de gestion des requêtes et un logiciel d'alertes et notifications de masse.

---

*CITAM (Centrale d'Impartition et de Traitement des Appels Municipaux), a division of CAUCA, offers innovative solutions, allowing Quebec's municipalities to communicate efficiently with their citizens and act as a secondary center for municipal emergencies for CAUCA's 9-1-1 emergency center.*

It mainly offers an outsourcing service for municipal calls. More specifically, it is a service that allows municipalities to entrust CITAM with the handling of their calls, in the interest of economy, efficiency and quality of service to citizens.

Municipalities are also choosing the service schedule, according to their needs.

In addition to taking municipal calls, the CITAM division also offers a request management system and a mass notification and alerting software.

## **Convention et entente / Convention and agreement**

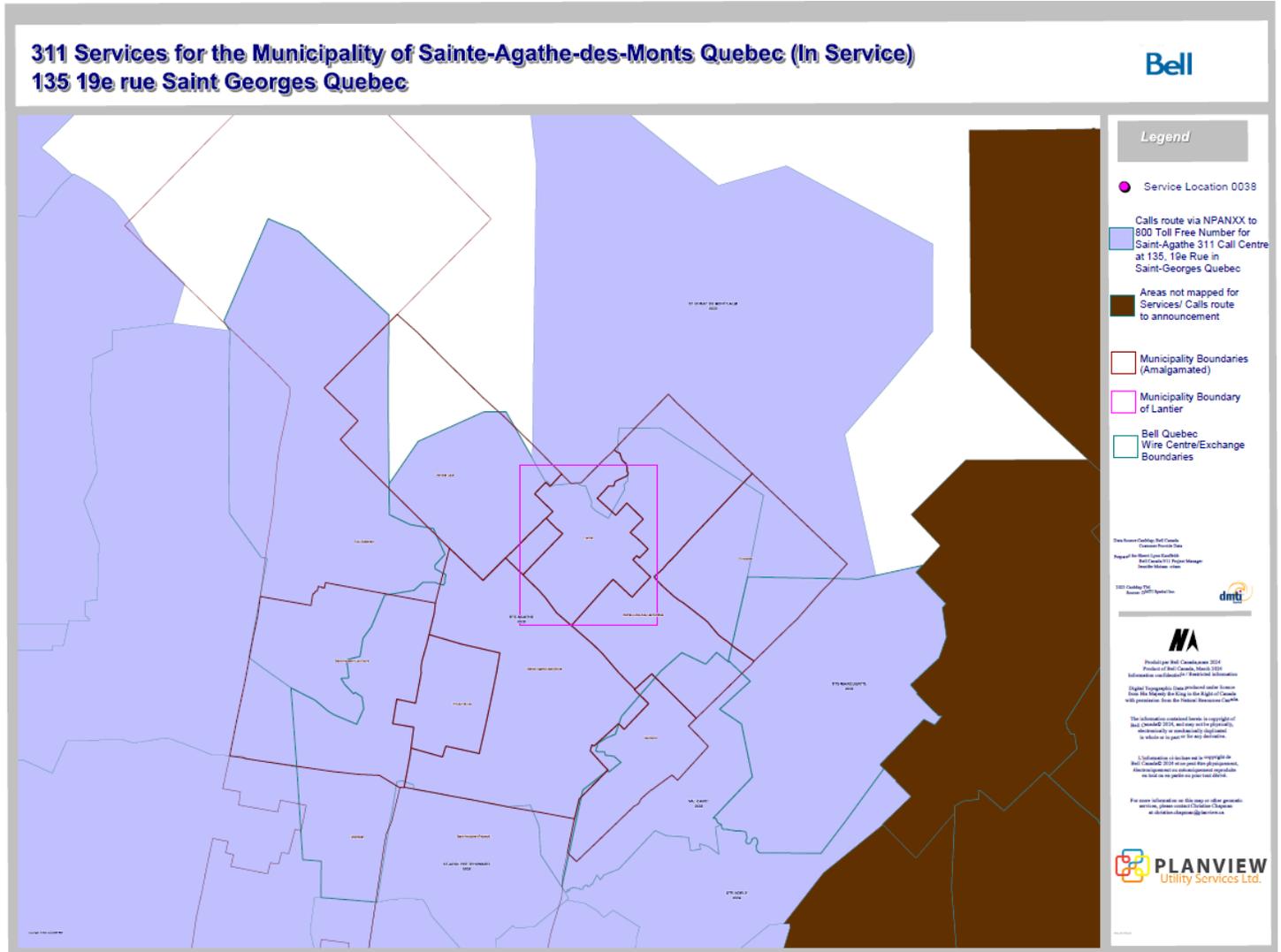
La municipalité de Lantier a signé une autorisation permettant à CITAM, division de CAUCA, de contacter les municipalités limitrophes touchées par cette demande (Annexe D). Également, et conformément aux normes prescrites par le CRTC, chaque municipalité a signé un accord qui permet à CITAM, division de CAUCA d'entreprendre les démarches auprès du ou des fournisseur(s) de services de télécommunication pour le routage des appels vers le 3-1-1.

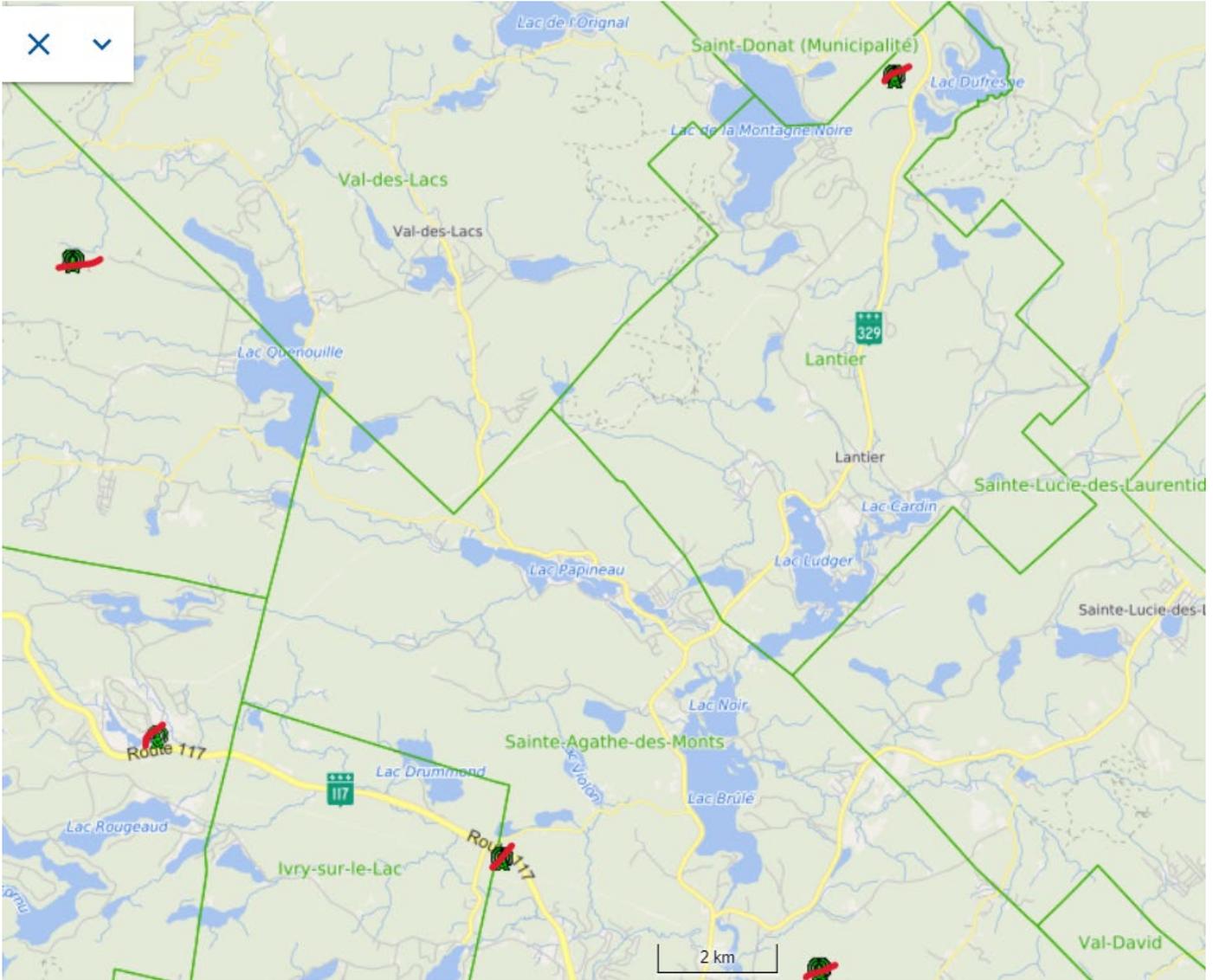
---

The municipality of Lantier signed an authorization allowing CITAM, a division of CAUCA, to contact the neighbouring municipalities concerned by this request (Annex D). Also, in accordance with the standards established by the CRTC, each municipality has signed an agreement that allows CITAM, division of CAUCA, to initiate the first steps with the telecommunications service provider(s) for routing calls to 3-1-1.

### 3. ZONE DE DESSERTE POUR LE SERVICE 3-1-1 / SERVICE AREA OF THE 3-1-1 SERVICE

La zone de desserte est présentée ci-dessous / The service area is presented below :





#### 4. FST PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE VISÉ /TSP ESTABLISHED IN THE TARGET AREA

NPA	NXX	Exchange Center	Compagnie / Company	OCN	Demandé par la municipalité de:	MRC
819	216	Sainte-Agathe	Telus Mobility	8303	Lantier	Laurentides
819	217	Sainte-Agathe	Telus Mobility	8303	Lantier	Laurentides
819	219	Sainte-Agathe	Fido Solutions Inc.	5643	Lantier	Laurentides
819	321	Sainte-Agathe	Bell Quebec	8050	Lantier	Laurentides
819	323	Sainte-Agathe	Bell Quebec	8050	Lantier	Laurentides
819	324	Sainte-Agathe	Bell Quebec	8050	Lantier	Laurentides
			Rogers			
		Sainte-Agathe	Communications	8821	Lantier	Laurentides
819	325		Canada			
819	326	Sainte-Agathe	Bell Quebec	8050	Lantier	Laurentides
819	507	Sainte-Agathe	Bell Mobility	6574	Lantier	Laurentides
819	774	Sainte-Agathe	Telus Communications	2243	Lantier	Laurentides
819	896	Sainte-Agathe	Telus Communications	2243	Lantier	Laurentides
873	228	Sainte-Agathe	Telus Communications	2243	Lantier	Laurentides
873	272	Sainte-Agathe	Bell Quebec	8050	Lantier	Laurentides
			Telecommunications			
873	281	Sainte-Agathe	Xittel Inc	247F	Lantier	Laurentides
873	478	Sainte-Agathe	ISP Telecom	4727	Lantier	Laurentides
873	648	Sainte-Agathe	Videotron Ltd.	328F	Lantier	Laurentides
873	649	Sainte-Agathe	Videotron Ltd.	328F	Lantier	Laurentides
873	803	Sainte-Agathe	Iristel Inc.	154E	Lantier	Laurentides
873	806	Sainte-Agathe	Iristel Inc.	154E	Lantier	Laurentides

Ces données proviennent du site internet : / These data come from the website :

[https://www.cnac.ca/co\\_codes/co\\_code\\_status.htm](https://www.cnac.ca/co_codes/co_code_status.htm)

Compagnie / Compagny	Géolocalisation / Location:	Située / Located in
Orion Wireless Partnership	46.205575, -74.243658333	Lantier
Rogers Communications	46.177825, -74.421997222	Lac-Supérieur
Bell Mobility	46.1061388889999, -74.403608333	Mont-Blanc
Bell Mobility	46.0878111109999, -74.328802778	Sainte-Agathe-des-Monts
Bell Mobility	46.0711, -74.2597	Sainte-Agathe-des-Monts

Ces données proviennent du site internet : / These data come from the website :

<https://portail.msp.gouv.qc.ca/index.php>

## 5. **ACHEMINEMENT DES APPELS / ROUTING OF CALLS**

Aux fins d'affichage, voici le numéro du DID pour la redirection des appels 3-1-1 :

For display purposes, here is the DID number for the redirection of 3-1-1 calls:

**833-333-2667\***

\*Prendre note que ce numéro est déjà utilisé dans ce secteur. Il s'agit de l'IVR des Laurentides.

## 6. **ACHEMINEMENT DU SERVICE ET COLLABORATION / CONDUCT OF SERVICE AND COLLABORATION**

Le ou les fournisseurs de services de télécommunication (FST) doivent faire l'acheminement des appels 3-1-1 vers les infrastructures téléphoniques de CITAM en fonction des zones de dessertes mentionnées au point 3 et vers le DID de redirection mentionné au point 5. Une étroite collaboration entre les FST et CITAM, division de CAUCA, est indispensable pour le succès de ce projet.

Globalement, CITAM s'attend à ce que les FST soient disponibles pour la planification du projet, qu'ils soient en mesure de réaliser leurs activités dans les délais convenus et qu'ils fassent bénéficier de leur expérience à CITAM, division de CAUCA.

Pour nous joindre :



Une division de CAUCA

14200, boulevard Lacroix, C.P. 83  
Saint-Georges (Québec) G5Y 5C4  
☎ 418-227-1946 | 1-844-642-3540  
✉ info@citam.ca  
www.citam.ca  
📞 citam311

The Telecommunication Service Provider(s) (TSP) shall route 3-1-1 calls to CITAM's telephone infrastructure according to the service areas mentioned in section 3 and to the redirection DID mentioned in section 5. A collaboration between the TSPs and CITAM, a division of CAUCA, is essential for the success of this project.

Overall, CITAM expects the TSPs to be available for project planning, to be able to carry out their activities within the agreed timeframe and to share their experience with the CAUCA division, CITAM.

To join us:



Une division de CAUCA

14200, boulevard Lacroix, C.P. 83  
 Saint-Georges (Québec) G5Y 5C4  
 ☎ 418-227-1946 | 1-844-642-3540  
 ✉ info@citam.ca  
 www.citam.ca  
 📍 citam311

## 7. ÉCHÉANCIER PROPOSÉ POUR LA MISE EN PLACE (ROUTAGE) / PROPOSED TIMETABLE FOR SETTING UP (ROUTING)

Activités / Activities	Description	Date
1	Transmission du présent document et de la carte / <i>Transmission of this document and the map</i>	Juin 2024
2	Réunion ou conférence téléphonique initiale <sup>1</sup> / <i>Initial meeting or conference call<sup>1</sup></i>	Juillet 2024
3	Mise en œuvre du 3-1-1 par les FST <sup>1</sup> / <i>Implementation of 3-1-1 service by the TSP<sup>1</sup></i>	Octobre 2024
4	Tests de vérification pour le service 3-1-1 <sup>1</sup> / <i>Verification tests of 3-1-1 service<sup>1</sup></i>	Décembre 2024
5	Date du lancement public proposé <sup>1</sup> / <i>Proposed public launch date<sup>1</sup></i>	Janvier 2025

<sup>1</sup>Tel que décrit dans la section 78 du document « Décision de télécom CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) 2004-71 | Attribution du 311 aux services municipaux autres que les services d’urgence », les parties ne devraient pas exiger de période de notification officielle de plus de six mois.

<sup>1</sup>As described in section 78 of « Décision de télécom CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) 2004-71 | Assignment of 311 to municipal services other than emergency services», the parties should not require a formal notification period of more than six months.

**ANNEXE A - LISTE DE DISTRIBUTION N11 / *APPENDIX A - N11***  
***DISTRIBUTION LIST***

## LISTE DE DISTRUBTION N11 / N11 DISTRIBUTION LIST

[https://cnac.ca/other\\_codes/n11/n11\\_codes.htm#distribution](https://cnac.ca/other_codes/n11/n11_codes.htm#distribution)

NonCOCodeApps@cnac.ca; [wireless.e911@bell.ca](mailto:wireless.e911@bell.ca)  
AHe@primustel.ca;  
bell.regulatory@bell.ca;  
carrier.relations@videotron.com;  
cathy.mcgouran@allstream.com;  
CoreSEngineering@FreedomMobile.ca;  
ddolan@teksavvy.ca;  
devops@processoft.com;  
dir.commutation@sogetel.com;  
didorders@iristel.com;  
document.control@sasktel.com;  
eric.boer@distributel.ca;  
Gerry.Thompson@rci.rogers.com;  
hreheman@teksavvy.ca;  
IDulay@primustel.ca;  
ingops.telephonie@maskatel.qc.ca;  
jdupuis@rci.rogers.com;  
Kim.Isaacs@allstream.com;  
leo.santoro@bell.ca;  
les@les.net;  
m-christine.hudon@bell.ca;  
n11@acrovoice.ca;  
n11@distributel.ca;  
n11@sjrb.ca;  
N11@viewcom.ca;  
n11@voipmuch.com;  
N11ProductManagement@telus.com;  
patricia.chambers@ahs.ca;  
planning@isptelecom.net;  
regaffairs@quebecor.com;  
Regulatory@distributel.ca;  
regulatory@imperialtelecom.ca;  
regulatorypublicsaf@rci.rogers.com;  
rschleihauf@fibernetics.ca;  
Russell.DeLong@corp.eastlink.ca;  
rwi\_gr@rci.rogers.com;  
sherri-lyn.kauffeldt@bell.ca;  
snagulan@comwave.net;  
telecom.regulatory@cogeco.com;  
team.regulatory@iristel.com;

**ANNEXE B – AUTORISATION POUR LA MISE EN PLACE DU  
SERVICE 3-1-1 AUPRÈS DES FST / *APPENDIX B – AUTORISATION  
FOR THE ESTABLISHMENT OF THE 3-1-1 SERVICE WITH TSP***

## CONSETEMENT AUTORISANT CITAM (DIVISION DE CAUCA) À COMMUNIQUER AVEC LES FOURNISSEURS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET LES MUNICIPALITÉS CONCERNÉES

Je, soussigné Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier à la Municipalité de Lantier, autorise CITAM (division de CAUCA) à communiquer directement avec le fournisseur de télécommunications de la Municipalité et les Municipalités concernées dans le cadre de ses fonctions visant le développement et la mise en œuvre du service d'impartition des appels municipaux et/ou l'implantation du 3-1-1.

En foi de quoi le représentant autorisé de la Municipalité a signé à Lantier,  
ce 14/02/2024.

DocuSigned by:

*Benoit Charbonneau*

AECD96F63201421...  
Benoit Charbonneau  
Directeur général et greffier-trésorier

DS  
BC

DS  
AB

DS  
MV

DS  
mag

Initiales

**ANNEXE C – CONSEMENTS À L’IMPLANTATION DU 3-1-1 /  
*APPENDIX C – CONSENTS TO THE IMPLEMENTATION OF 3-1-1***

## CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Supérieur implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

819 321-2332

*(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)*

Je, Marie-France Matteau, directrice générale Municipalité Ivry-sur-le-lac

*(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)*

AUTORISE la Municipalité de Lac-Supérieur et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Lac-Supérieur.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Lac-Supérieur pour la représenter.

**La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.**

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à Ivry-sur-le-lac  
*(Inscrire l'endroit de signature du présent)*

ce 21/02/2023  
*(Inscrire la date de signature du présent)*

DocuSigned by:  
Marie-France Matteau  
37C58EA31F2E476...  
*(Signature)*

Directrice générale et greffière trésorière  
*(Inscrire votre titre)*

Ivry-sur-le-lac  
*(Inscrire votre Municipalité)*

## CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Supérieur implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

819 681-3383

*(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)*

Je, Michael Doyle, directeur général/greffier-trésorier Municipalité de Montcalm

*(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)*

AUTORISE la Municipalité de Lac-Supérieur et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Lac-Supérieur.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Lac-Supérieur pour la représenter.

**La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.**

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à Montcalm  
*(Inscrire l'endroit de signature du présent)*

ce 24/02/2023  
*(Inscrire la date de signature du présent)*

DocuSigned by:  
Michael Doyle  
B5884805B84B403...  
*(Signature)*

Directeur général/greffier-trésorier  
*(Inscrire votre titre)*

Municipalité de Montcalm  
*(Inscrire votre Municipalité)*

Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts lors de la séance ordinaire tenue le 21 février 2023 à 19 heures, dans la salle de la place Lagny située au 2, rue Saint-Louis à Sainte-Agathe-des-Monts, sous la présidence de monsieur Frédéric Broué.

**2023-02-38                    Demande de consentement - Implantation du 3-1-1 - Municipalité de Lac-Supérieur**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Supérieur désire implanter un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de la Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA), pour l'accompagner dans cette démarche;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du document intitulé "Contexte, explications et consentement" transmis par CITAM et qu'il en comprend les tenants et aboutissants;

CONSIDÉRANT QUE la Ville partage soit des tours cellulaires ou un centre d'interconnexion filaire avec la Municipalité de Lac-Supérieur;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation de la Ville est nécessaire afin que les fournisseurs de télécommunication puissent effectuer des modifications à leur réseau cellulaire et filaire.

CONSIDÉRANT QU'avec ces modifications, les appels faits à partir du 3-1-1 seront acheminés à la Municipalité de Lac-Supérieur;

CONSIDÉRANT QU'en contrepartie de cette autorisation, la Municipalité de Lac-Supérieur s'engage à transférer tout appel fait au 3-1-1 et destiné à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts vers son service téléphonique;

Il est proposé

**ET RÉSOLU**

1. d'autoriser les fournisseurs de services en télécommunications à apporter des modifications à leur réseau cellulaire et filaire afin que les appels au service téléphonique 3-1-1 soient acheminés à la Municipalité de Lac-Supérieur.
2. d'autoriser le directeur général à signer tout document donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Copie certifiée conforme, sous réserve des approbations  
ce 23 février 2023



---

Anny Després, greffière adjointe



**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL OU COPIE DE RÉOLUTION**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides tenue à la salle Rolland Deslauriers sise au 2121, chemin des Hauteurs, mardi le 16 mai 2023 à compter de 18h30, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Francis Corbeil.

**Sont présent-e-s :**

M. Francis Corbeil	Maire
Mme Gabrielle Lavigne	Conseillère poste 1
M. Sylvain Loranger	Conseiller poste 2
Mme Monique Allaire	Conseillère poste 3
M. Martin Picard	Conseiller poste 4
Mme Isabelle Brunet	Conseillère poste 5
M. Luc Grenon	Conseiller poste 6

**Est aussi présente :** Mme Sylvie Dupuis, directrice-générale et greffière-trésorière par intérim

**Résolution : 23-05-188**

**48. CONSENTEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Lac-Supérieur implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons pris connaissance du document « Contexte et explications » et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

**CONSIDÉRANT QUE** le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

**CONSIDÉRANT QUE** les appels faits au 3-1-1 pour notre municipalité seront réacheminés vers notre municipalité ;

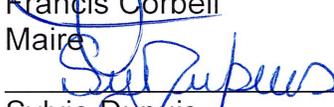
**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Martin Picard  
**ET RÉSOLU** unanimement

**QUE** la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides **AUTORISE** la Municipalité de Lac-Supérieur et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires, partagés avec notre municipalité, soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la Municipalité de Lac-Supérieur.

La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

  
\_\_\_\_\_  
Francis Corbeil

Maire

  
\_\_\_\_\_  
Sylvie Dupuis

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

ADOPTÉE PAR LES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES PRÉSENT-E-S À LA  
SÉANCE DU 16 MAI 2023

## CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Supérieur implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

819-326-5624

*(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)*

Je, Caroline Champoux, dg-greffière, municipalité de Val-des-Lacs

*(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)*

AUTORISE la Municipalité de Lac-Supérieur et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Lac-Supérieur.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Lac-Supérieur pour la représenter.

**La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.**

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à Val-des-Lacs  
*(Inscrire l'endroit de signature du présent)*

ce 21/02/2023  
*(Inscrire la date de signature du présent)*

DocuSigned by:  
Caroline Champoux  
296A4CA22E6940C...  
*(Signature)*

DG-Greffière  
*(Inscrire votre titre)*

Val-des-Lacs  
*(Inscrire votre Municipalité)*